

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

AMENDEMENT

N° 827

présenté par

M. Balanant, Mme El Haïry et M. Garcia

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 61 NONIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.